

LES VOITURES PARTICULIÈRES NEUVES

En 2024, les immatriculations de voitures particulières neuves en France se sont établies à 1,7 millions d'unités, en baisse de 3,2 % par rapport à 2023. Pour la cinquième année consécutive, le marché automobile français se situe sous la barre symbolique des deux millions d'unités, qui constituait son niveau moyen sur la période 2000-2019. Ce niveau n'était jamais tombé aussi bas malgré les deux graves crises économiques survenues en 2008-2009 puis en 2013. Entre 2000 et 2011, il s'est immatriculé en moyenne 2,15 millions de voitures, contre 1,99 millions entre 2012 et 2019 et 1,67 millions entre 2020 et 2024. Sur la dernière période, il s'est immatriculé en cinq ans, le même volume qu'en quatre années entre 2000 et 2011.

En 2009, l'impact de la crise d'ampleur mondiale avait été freiné par des mesures de soutien au marché (primes à la casse, bonus). Les immatriculations avaient cependant reculé entre 2010 et 2014, dans un contexte instable de crise de la dette en Europe. Cependant, le marché s'était redressé dès 2014 et avait connu une croissance seulement interrompue par la crise sanitaire. Outre les confinements de 2020 - 2021, qui ont stoppé les activités de vente et de production automobile, la crise du COVID a mis en évidence, dans la période qui a suivie, d'autres facteurs de fragilisation des marchés automobiles, et en particulier les facteurs d'interdépendances

entre les économies qui pèsent sur l'offre et la production.

Ainsi, alors que les crises précédentes étaient principalement liées à la conjoncture économique et à son impact sur les facteurs de la demande automobile (pouvoir d'achat, confiance des ménages, coût du crédit), la crise qui s'observe depuis 2020 relève également de facteurs d'offre. En 2021-2022, le marché a notamment été perturbé par des ruptures dans les chaînes d'approvisionnement et de production avec un allongement des délais de livraisons. L'instabilité géopolitique mondiale a également eu un impact sur les prix de l'énergie et des matières premières, renchérissant le prix des véhicules. En outre, les exigences réglementaires sur les véhicules et l'émergence des voitures électriques plus onéreuses ont amplifié l'augmentation du prix moyen des voitures.

Les objectifs de neutralité carbone en 2050 et de fin des moteurs thermiques en 2035 en Europe, implique une transition rapide vers l'électrification des véhicules. Les politiques publiques destinées à soutenir cette transition ont parfois généré de l'attente chez les consommateurs, qui ne savent plus quelle motorisation choisir. Ces évolutions ont également impacté le marché au cours des dernières années.

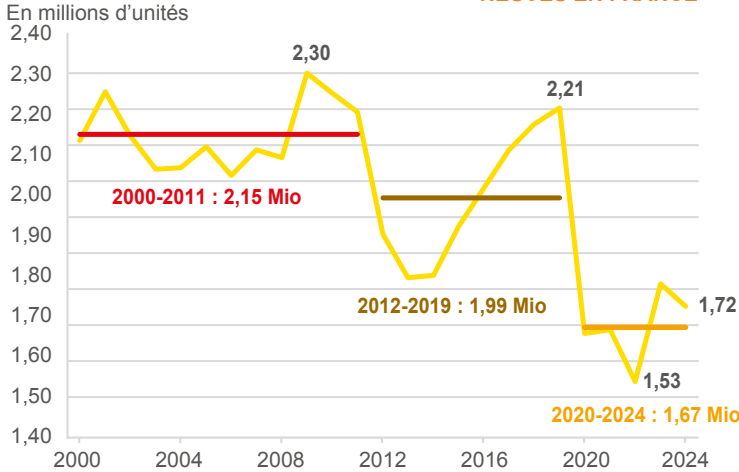
La France est un marché de renouvellement dans lequel les immatriculations servent à remplacer les véhicules du parc qui arrivent en fin de vie. Sur un marché mature, comme était le marché français avant 2012, les immatriculations de voitures neuves représentaient 6 % du parc, soit un renouvellement complet du parc en 16 ans. Désormais, le taux de renouvellement n'est plus que de 4 %. Il faut donc près de 23 ans pour renouveler entièrement le parc automobile. Ce ratio ralentit la diffusion des innovations technologiques, tant sur le plan de la sécurité routière que sur celui des performances environnementales.

Le marché des voitures particulières neuves en France se divise en deux catégories de clientèle : les particuliers (ménages) et les hors-particuliers (sociétés, administration, professionnels de l'automobile). La part des particuliers est en baisse continue depuis les années 90 avec le développement du marché des voitures d'entreprise, des locations courte durée.... Le ratio est passé de 77 % en 1990 à 63 % en 2010, pour tomber à 46 % en 2024.

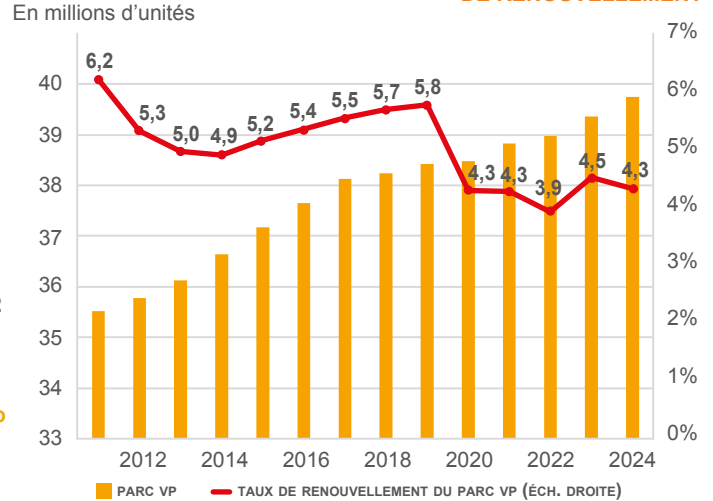
1,7
million

**de voitures particulières
neuves vendues en
France en 2024**

IMMATRICULATIONS DE VOITURES PARTICULIÈRES NEUVES EN FRANCE



PARC DE VOITURES PARTICULIÈRES ET TAUX DE RENOUVELLEMENT



RÉPARTITION DES IMMATRICULATIONS DE VPN PAR CATÉGORIES DE CLIENTÈLE (PARTICULIERS / NON PARTICULIERS)

